

La lettre du maire

Pascal Beaudet

N°7 mars 2006 Aubervilliers

zoom

SONDAGE SUR LA GESTION MUNICIPALE

Message reçu



« Je suis fermement décidé à être toujours plus à votre écoute, à solliciter votre avis ».

Je vous l'avais annoncé dans ma lettre du mois de janvier, la Ville a commandé à l'institut CSA Opinion un sondage sur la perception des Albertivillariens de la gestion municipale. Je viens d'avoir les résultats et, comme je m'y étais engagé, ils seront publiés en détail dans le numéro d'avril d'*Aubermensuel*. Mais je voudrais donner ici un premier commentaire à propos des réponses que vous avez fournies. Je me réjouis évidemment que vous exprimiez un niveau élevé de satisfaction de votre vie à Aubervilliers et que vous appréciez aussi positivement l'action de son maire. C'est encourageant, mais je veux surtout me concentrer sur vos interrogations, vos attentes, déterminé à travailler à y répondre avec l'équipe municipale. Même si l'essentiel de vos inquiétudes, liées à des problèmes d'emploi, de pouvoir d'achat, de sécurité, de logement, dépendent surtout de solutions nationales, je pense qu'à notre niveau, nous pouvons aussi faire mieux. Ensemble, nous avons livré de grandes

batailles pour l'école, le prolongement de la ligne 12... Ensemble, nous allons en mener d'autres pour la place de la jeunesse dans notre ville, pour davantage de justice sociale, pour l'emploi, pour l'amélioration de nos conditions et de notre cadre de vie, pour développer encore la démocratie locale...

Je vais, avec mon équipe, mobiliser toutes les énergies au service du mieux vivre ensemble dans notre ville. 72 % d'entre vous pensent que je défends bien Aubervilliers, j'ai bien l'intention de poursuivre et d'aller plus loin dans cette voie.

Vous êtes 63 % à me juger proche de vos préoccupations, sachez que je suis bien décidé à être toujours plus à votre écoute, à solliciter votre avis.

Aubervilliers est une ville dynamique, tolérante, solidaire, je veux développer ces atouts.

J'ai comme seule ambition de construire avec vous l'avenir d'Aubervilliers, je veux que nous soyons tous fiers d'être Albertivillariens. ■

Bien informés !

Vous êtes 84 % à estimer que l'action de la municipalité est positive en matière d'information municipale.

A la question « Qu'est-ce qui vous informe le mieux sur la vie à Aubervilliers ? »

Aubermensuel arrive en tête à 72 % suivi de *La lettre du maire* à 20 %, des voisins à 16 %, du journal *Le Parisien* à 12 % (1). Belle reconnaissance pour le journal municipal dont la ligne éditoriale n'a jamais prétendu à une stricte neutralité mais qui véhicule un message clair et objectif et crée un vrai lien dans la ville.

Satisfaction aussi pour *La lettre du maire* qui, à son sixième numéro, arrive en seconde position. Les Albertivillariens s'estiment d'une manière générale bien informés et je m'en réjouis. Je suis par conséquent bien décidé à poursuivre dans ce sens, à améliorer ce qui peut l'être, et à maintenir les moyens nécessaires à une information honnête de qualité.

(1) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses. ■

contact

Pascal Beaudet

maire d'Aubervilliers,
vice-président de Plaine Commune

Hôtel de Ville

2 rue de la Commune de Paris

93308 Aubervilliers cedex Tél. : 01 48 39 52 00

Courriel : pascal.beaudet@mairie-aubervilliers.fr

Exigeons d'obtenir les qui nous reviennent

Les collectivités locales connaissent aujourd'hui une dégradation de leur situation financière. Cela s'explique par d'abondants transferts de charges de l'Etat, qui pèsent sur le Département, la Région, l'agglomération, et donc sur la Ville.

Par exemple, pour le Conseil général de Seine-Saint-Denis, le montant des charges nouvelles non compensées par l'Etat qui découlent des lois de décentralisation s'élève pour cette année à 140 millions d'euros.

Face à cet étranglement financier, les collectivités peinent à conserver un service public de qualité ouvert à tous, sans augmenter la fiscalité locale qui pénaliserait des populations déjà fragilisées.

Maîtriser la fiscalité

C'est donc à un véritable tour de force auquel nous devons nous livrer chaque année pour bâtir des budgets équilibrés permettant à la fois de répondre aux urgences sociales, de satisfaire au plus près les besoins de toute la population, et de construire l'avenir de notre ville.

Il faut souligner qu'Aubervilliers se situe dans la fourchette basse de la pression fiscale locale, puisque avec 476 euros en moyenne de cotisation, elle se situe au 34^e rang des 40 villes du département.

De même, sur les 110 villes françaises de plus de 50 000 habitants, Aubervilliers occupe le 99^e rang en matière fiscale, c'est-à-dire que seulement 11 villes ont un effort fiscal inférieur à notre ville.

Pour autant, nous avons décidé de travailler à l'équilibre du budget 2006 en n'augmentant pas les taux des impôts locaux.

Priorités budgétaires

Parmi les priorités que j'ai défendues dans le cadre de la préparation budgétaire figurent : le maintien des services rendus à la population ; l'éradication de l'habitat insalubre ; l'éducation et la jeunesse ; l'aménagement et l'amélioration du cadre de vie. J'ai également souhaité que l'emploi et la défense

Débat public à l'Hôtel de Ville pour dénoncer les désengagements financiers de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales.



du service public soient au cœur de nos préoccupations politiques.

Le budget 2006 sera voté par le Conseil municipal le 23 mars. Je vous en rendrai compte prochainement.

Le racket de l'Etat

Je sais qu'aujourd'hui il est courant de fustiger la gestion des élus locaux, et les murs de notre ville en portent témoignage. S'il nous faut être toujours plus rigoureux en matière de gestion des deniers publics, le vrai scandale est le racket qu'exerce l'Etat sur les collectivités locales en les forçant à être des collecteurs d'impôts à sa place.

En fait, les réductions d'impôts consenties aux uns, les plus riches, se font par le principe des vases communicants en ponctionnant les autres, les moins riches.

L'Etat néglige ainsi son rôle de garant de l'égalité républicaine entre les personnes et les territoires.

ressources

Egalité, justice, dignité

C'est pour cette raison que je soutiens le président du Conseil général, Hervé Bramy, quand il adresse une lettre au président de la République pour réclamer « égalité, justice, dignité pour la Seine-Saint-Denis ».

Car Aubervilliers connaît aussi une grande injustice en matière budgétaire.

Pour rappel, depuis le dernier recensement de 1999, Aubervilliers compte 8 000 habitants de plus. Cet afflux de population, s'il est pour notre ville une chance, a des conséquences immédiates sur notre budget, car les dotations de l'Etat n'en tiennent pas compte.

Ce seront ainsi environ 5 millions d'euros qu'il nous faudra trouver d'ici 2009 si l'Etat maintient cette position.

C'est pourquoi nous sommes déterminés à mener une grande campagne de mobilisation à vos côtés pour obtenir de l'Etat les moyens nécessaires pour conduire nos politiques. ■

Avec Hervé Bramy, président du Conseil général, et Jean-Jacques Karman, maire-adjoint aux Finances, lors du débat.



flash

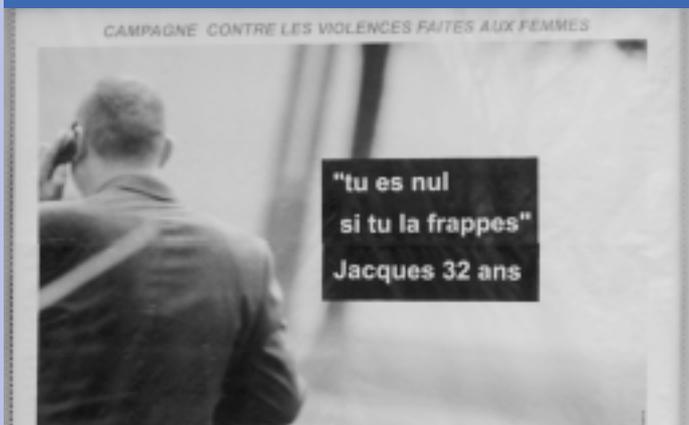
Le 16 mars, au stade Delaune où les lycéens d'Aubervilliers étaient réunis en assemblée générale avant de se rendre à la manifestation parisienne.



CPE : Il n'est de pire sourd...

Le Premier ministre ne cesse de le seriner : « J'écoute ceux qui manifestent, mais j'écoute aussi ceux qui ne manifestent pas ». Pourquoi, alors, ne retire-t-il pas son projet de période d'essai de 2 ans pour les jeunes embauchés, sans aucune garantie ? En effet, la mobilisation contre la précarité ne cesse de grandir, illustrée par les manifestations des 16 et 18 mars et les Français sont de plus en plus nombreux (68 % dans les derniers sondages) à demander le retrait pur et simple du CPE. Mais Dominique de Villepin reste sourd, ou plutôt, fait preuve d'une écoute très sélective. Peut-être va-t-il falloir encore augmenter le volume ?

La Ville s'est engagée cette année dans une grande campagne d'affichage contre les violences faites aux femmes.



Journée pour les droits des femmes

Le 8 mars est, tous les ans, l'occasion de rendre visibles les batailles qui restent à mener pour que l'égalité des droits entre les hommes et les femmes soit effective. L'égalité professionnelle, le partage du pouvoir économique et politique, la répartition équitable des tâches ménagères et parentales, la lutte contre les clichés sexistes et les stéréotypes, le combat contre les violences faites aux femmes... Autant de sujets sur lesquels je souhaite que la municipalité renforce son action pour mettre fin à ces discriminations qui touchent plus de la moitié de l'humanité.

Droit de vote pour les résidents : Tous aux urnes !

« Etes-vous pour le droit de vote et d'éligibilité de tous les résidents étrangers aux élections locales ? » C'est la question qui sera posée aux Albertivillariens le samedi 24 juin prochain. Sont appelés à voter tous ceux déjà inscrits sur les listes électorales et tous les autres âgés d'au moins 18 ans et présentant un justificatif d'identité et de domicile. Une communication informant sur les lieux et les modalités de la consultation sera disponible dans les prochains jours.

Erratum : une malencontreuse erreur s'est produite dans le numéro de février dans la rubrique « flash » où la photo initialement prévue pour illustrer l'article sur la consultation a été remplacée par un cliché pris lors d'élections au Comité des œuvres sociales de la mairie. La lettre du maire présente ses plus sincères excuses aux personnes reconnaissables sur la photo et qui n'ont strictement rien à voir avec le sujet traité.

bloc notes

Rencontres avec les services municipaux

Un dialogue enrichissant

J'ai toujours pensé que rien ne remplace l'écoute mutuelle et le dialogue. Les visites que j'effectue actuellement dans les services municipaux confirment que le contact direct permet de mieux se connaître, de mieux se comprendre. Au cœur des discussions, des préoccupations d'ordre général sur la dégradation de l'emploi, du pouvoir d'achat, l'avenir du service public et d'autres ayant trait aux missions spécifiques des agents qui s'exercent dans un cadre réglementaire et juridique de plus en plus complexe. Au centre des interrogations, aussi, les conditions de travail et les déroulements de carrière. Ces échanges n'ont rien de formel, ils permettront d'avancer dans la résolution de plusieurs problèmes. Ils révèlent également la même passion qui anime élus et fonctionnaires territoriaux : la défense et le développement des services proposés aux Albertivillariens. ■

Un dialogue enrichissant le 2 mars, première à l'Hôtel de Ville d'une série de rencontres avec les fonctionnaires territoriaux.



Relations internationales

Pour de justes coopérations

Aubervilliers a une longue tradition de jumelage avec plusieurs villes d'Europe, d'Afrique, du Proche-Orient. Cette volonté de favoriser les échanges internationaux contribue à tisser des liens entre les populations et à développer les solidarités. J'ai récemment entendu, lors d'une émission télévisée diffusée sur l'une des chaînes du service public, que certaines villes de la Seine-Saint-Denis, dont Aubervilliers, ont encouragé la montée de l'antisémitisme en développant des jumelages avec des villes palestiniennes. Je déplore ces propos qui font, selon moi, le jeu du racisme et du communautarisme. Les coopérations mises en place depuis

25 ans entre Aubervilliers et Beit-Jala ont toujours eu comme objectif principal de favoriser les projets et les rencontres entre Israéliens et Palestiniens. Il est injuste et dangereux de porter de tels jugements sur ces actions. ■

Avec le maire de Beit-Jala, une coopération en faveur de la paix.



Plaine Commune

Les berges du canal : une illustration du « plus » communautaire

Au cœur de la Plaine Saint-Denis, le canal est un lieu symbolique pour Plaine Commune, un véritable lieu de vie pour notre territoire. Dès 2000, le projet d'aménagement des berges a été lancé par la Communauté d'agglomération qui a conclu des partenariats avec la Ville de Paris, la Région et le Département. Ce projet d'envergure, d'un montant global de 22 millions d'euros, n'aurait jamais pu se réaliser sans le principe de mise en commun des forces et de mutualisation des moyens qui fait de Plaine Commune un outil indispensable pour le développement de notre territoire. A ce jour, 2,4 km ont ainsi été aménagés sur la rive droite du canal, dont un tiers sur Aubervilliers, qui bénéficie désormais d'un axe majeur de circulations douces et d'espaces paysagers de loisirs. ■

L'inauguration des berges rénovées du canal se déroulera le 11 juin prochain, autour d'un événement festif et convivial.



agenda

Mardi 21 mars

Egalité des chances. Journée mondiale de lutte contre le racisme.

Mardi 21 mars

Développement économique. Réunion avec la direction des Magasins généraux (EMGP).

Dimanche 26 mars

Sports. Coupe des Samourais au gymnase Manouchian.

Mardi 28 mars

Institutions. Conseil communautaire.

Mercredi 29 mars

Politique de la ville. Conseil consultatif de la réussite éducative.

Culture. Concert dans le cadre du festival Banlieues Bleues à l'espace Renaudie.

Samedi 1^{er} avril

Institutions. Séance plénière du Conseil local des jeunes.

Mardi 4 avril

Emploi. Cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail.

Jeudi 6 avril

Renouvellement urbain. Présentation du dossier « Cristino-Garcia-Landy » devant la Commission de l'Agence nationale de renouvellement urbain (Anru).

Samedi 8 avril

Livres. Rencontre-débat à la librairie Les mots passants pour la parution du livre *Banlieues, lendemains de révolte*, en présence de Patrick Braouezec.

Jeudi 13 avril

Emploi. 5^{es} rencontres pour l'emploi au centre sportif Antonin Magne à La Courneuve.

rendez-vous

Conseil municipal

vote du budget 2006

Jeudi 23 mars

19 heures, Hôtel de Ville

Les élus doivent valider les orientations stratégiques proposées pour parvenir à l'équilibre budgétaire.

Toutes les séances du Conseil municipal sont publiques.

AUBERVILLIERS

LA LETTRE DU MAIRE - n° 7 - mars 2006 - Directeur de la publication Pascal Beaudet - Création graphique 0@0@ - Maquettiste Zina Terki - Crédit photographique Willy Vainqueur - Secrétaire de rédaction Marie-Christine Fleuriet - Mairie d'Aubervilliers 2 rue de la Commune de Paris 93308 Aubervilliers cedex - Tél. : 01 48 39 52 00 - fax : 01 48 39 52 30 - www.aubervilliers.fr - Photogravure & impression POM.